

## Une certification

« Responsable de dispositifs de formation »  
(arrêté du 16 février 06).

## Trois voies d'accès

- Validation des Acquis de l'Expérience.
- Cycle long de formation.
- Parcours constitué d'unités capitalisables.

## Un certificateur

Le CAFOC de Nantes,  
Centre Académique de Formation Continue,  
30-32 bd Vincent Gâche 44200 Nantes.

## Des prestations en région

- CAFOC de Poitiers pour le Poitou-Charentes
- CAFOC de Rouen pour la Haute Normandie
- CAFOC de Versailles pour l'Île de France
- CAFOC de Nantes pour les Pays de la Loire
- GIP-FAR pour la Bretagne

## Une formation

articulant instrumentation et réflexion, compatible  
avec l'activité professionnelle.

## Des parcours individualisés

prenant en compte l'expérience, mobilisant les méthodes actives, privilégiant les pratiques professionnelles, combinant coopération et travail individuel.

## Durées

- Cycle long : 730 à 1200 heures.
- Unités certifiantes : 35 à 140 heures.
- VAE : la démarche peut être engagée à tout moment (nous consulter).

## Inscription

**Le dossier d'inscription pour le cycle long ou les unités capitalisables comprend :**

- une fiche d'inscription,
- une lettre de motivation présentant le projet du candidat,
- un curriculum vitae,
- une copie des diplômes obtenus et des certificats de travail.

**Le dossier d'inscription pour la VAE comprend :**

- une lettre de motivation présentant le projet du candidat,
- un curriculum vitae,
- les justificatifs de 3 années d'expérience professionnelle. L'éligibilité est vérifiée par un entretien de recevabilité et d'opportunité.



# « Responsable de dispositifs de formation »

Titre homologué  
Niveau II  
arrêté du 16/02/06

## Contacts

Pour toute information sur le titre « Responsable de dispositifs de formation »,



### CAFOC de NANTES

Yvette BARREAU  
Tél : 02 40 35 94 12  
Mél : yvette.barreau@ac-nantes.fr



### GIP-FAR

Françoise BENNARDO-TRANVAUX  
Tél : 02 99 25 18 53  
Mél : francoise.bennardo-tranvaux@ac-rennes.fr



### CAFOC de POITIERS

Tél : 05 49 39 62 15



### CAFOC de ROUEN

Tél : 02 32 08 96 96



### CAFOC de VERSAILLES

Tél : 01 30 83 47 01



- Titre délivré par le CAFOC de Nantes
- Dispositif de formation mis en œuvre par les CAFOC de Nantes, Poitiers, Rouen, Versailles et le GIP-FAR de Rennes

# « Responsable de dispositifs de formation »

Ce titre est enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles, au niveau II (Code NSF 333p) par arrêté du 16 février 06 publié au journal officiel du 5 mars 06.

## La professionnalisation des acteurs : une nécessité

L'incertitude liée à la dématérialisation du travail, la généralisation des relations de services, le développement des technologies de l'information et de la communication demandent à la formation des adultes de développer des ingénieries qui combinent de multiples modalités pour accompagner ces changements : individualisation des parcours, modularisation des actions, ...

Les organismes et les différents acteurs doivent renforcer leur professionnalisme, en s'appuyant sur des compétences individuelles et collectives, en formalisant des démarches et des outils, en capitalisant et mutualisant des expériences.

## Une certification professionnelle : un atout

Le titre « Responsable de dispositifs de formation » s'adresse aux formateurs, coordinateurs, référents pédagogiques qui souhaitent évoluer professionnellement, consolider leur emploi ou fonction au sein des organismes et des services formation.

Cette certification atteste de **compétences** en matière de **conception** et de **réalisation** d'actions de formation, de **coordination d'équipes pédagogiques**, de **gestion administrative et financière**, et de **relations avec l'environnement**.

## Neuf compétences clés pour 9 unités

- Unité 1 Analyser une demande et élaborer une proposition de formation.
- Unité 2 Construire le dispositif et l'évaluation de la formation.
- Unité 3 Élaborer des dispositifs ouverts mobilisant les technologies de l'information.
- Unité 4 Coordonner et gérer un dispositif.
- Unité 5 Contribuer à la réflexion stratégique et à la démarche commerciale.
- Unité 6 Intervenir dans un dispositif individualisé de formation.
- Unité 7 Favoriser et réguler les apprentissages dans un dispositif collectif de formation.
- Unité 8 Analyser ses pratiques professionnelles.
- Unité 9 Quatre spécialités (au choix) :
- concevoir un dispositif en alternance,
  - élaborer une action de lutte contre l'illettrisme en entreprise,
  - intervenir auprès des organisations,
  - animer un dispositif d'accompagnement vers l'emploi.

Un dispositif modulaire :  
il permet un accès au titre par la Validation des Acquis de l'Expérience et par la Validation des Acquis de Formation.

## Validation des Acquis de l'Expérience

(Loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 et décret n° 2002-615 du 26 avril 2002)

- Cette démarche individuelle s'adresse aux candidats pouvant attester de trois années d'expérience (équivalent temps plein, à l'exclusion des périodes de stage ou de formation), en tant que formateur, coordinateur ou responsable de dispositif de formation.
- Après un entretien de recevabilité, le candidat doit renseigner un dossier (pour lequel il peut, à sa demande, être accompagné) et s'entretenir avec un jury de professionnels.
- Cette démarche permet d'obtenir tout ou partie du titre (l'octroi des unités a une durée de 5 ans). En cas de validation partielle, le candidat peut conduire un parcours de formation ou de professionnalisation.

## Validation des Acquis de Formation Cycle long de formation

### Les candidats doivent :

- avoir une expérience professionnelle d'une à deux années minimum en tant que formateur d'adultes,
- avoir un niveau général égal au baccalauréat plus deux années d'études supérieures,
- formuler un projet d'évolution professionnelle en lien avec le titre « Responsable de dispositifs de formation ».

### La sélection, à l'entrée du cycle, comporte :

- deux épreuves professionnelles : rédaction d'un résumé et élaboration d'un scénario pédagogique,
- un entretien d'exploration des motivations.

### La validation :

A l'issue de la formation, le candidat présente devant un jury de professionnels, des écrits relatifs aux travaux d'ingénierie, de coordination, d'animation qu'il a réalisés en cours de formation.

## Unités capitalisables

1 2 3 4 5 6 7 8 9

- Sur une durée de 5 ans, les unités certifiantes peuvent être cumulées pour l'obtention du titre.
- Les pré-requis et les modalités de sélection sont les mêmes que pour le cycle long de formation.
- Les modalités de validation sont arrêtées en fonction de la durée du parcours et de la répartition des unités dans le temps.

« Responsable de dispositifs de formation »

